

Requête de MM. le Col. Macintosh et le Capit. Temple  
à M. le Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi  
de Montréal, demandant un writ d'Habeas Corpus,  
en date du 15 septembre 1832.

Montréal, le 17 Septembre, 1832.

DISTRICT DE MONTREAL. (LS)

Alexander Fisher Macintosh, Lieutenant Colonel du  
15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de sa majesté et Comman-  
dant des Troupes de la Garnison de Montréal, et  
Henry Temple, Capitaine dans le dit régiment, après  
serment dûment prêté déposent et disent respective-  
ment, que les allégations, matières et choses contenues  
dans leur pétition de ce jour, sont en substance,  
au meilleur de leur connaissance et croyance,  
vraies et bien fondées en fait, comme il apparaîtra,  
selon que les Pétitionnaires le conçoivent, par les *Bills  
d'Indictment* et les documents de record dans le Bureau  
du Greffier de la Couronne, auxquels ils demandent à  
renvoyer.

Assermenté par-devant moi  
ce 15<sup>e</sup> jour de sept. 1832.

(Signé) A. F. MACINTOSH,  
Lt. Colonel.

" H. TEMPLE,  
Capitaine.

(Signé) JS. REID,

J. C. B. R.

Pour copie conforme

JNo. DELISLE, G. C.

Montréal, 15<sup>e</sup> Septembre, 1832.

A Joseph Roy, écuyer,  
un des Juges de Paix  
de sa Majesté.

MONSIEUR,

Les Juges de la Cour du Banc du Roi pour ce dis-  
trict vous requèrent de mettre devant eux entre ce jour et  
lundi prochain au matin, avant dix heures, toutes dépositi-  
ons que vous pouvez avoir prises, ou qui peuvent être en  
votre possession, sur lesquelles a été fondé le warrant que  
vous avez émané contre le Lieut. Col. McIntosh, et le Ca-  
pitaine Temple du 15<sup>e</sup> régiment, pour meurtre.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très humble et  
Obéissant serviteur,

JNo. DELISLE,  
G. C.

Pour copie conforme,

JNo. DELISLE,

G. C.  
Mont-

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre  
lettre du 15<sup>e</sup> du courant, par laquelle vous me dites que les  
Juges de la Cour du Banc du Roi me requèrent de leur  
transmettre les affidavits sur lesquels j'ai émané un war-  
rant contre le Lieutenant Colonel McIntosh et le Capitaine  
Temple. Je dois vous observer que ce warrant n'ayant pas  
été exécuté, je ne pense pas devoir me dessaisir de ces do-  
cuments, d'autant que du moment où ils l'auront été, j'au-  
rai à remplir un devoir dont je n'ai pu encore m'acquitter;  
aussitôt ce warrant exécuté, je m'empresserai de trans-  
mettre les affidavits en question.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) JH. ROY,

JOHN DELISLE, Ecuyer,  
Montréal.

Pour copie conforme,

JNo. DELISLE,  
G. P.

DISTRICT DE MONTREAL. (Ls)

Guillaume Quatre, par la Grâce de Dieu, Roi du  
Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Dé-  
fenseur de la Foi.

A Benjamin Delisle, Grand Connétable du District de  
Montréal.

SALUT :

Nous vous commandons d'amener immédiatement après  
avoir reçu ce Writ, par-devant l'Honorable James Reid,  
Juge en Chef de notre Cour du Banc du Roi, le corps  
d'Alexander Fisher McIntosh, et  
Henry Temple, qui sont, à ce qu'il est  
allégué, détenus sous votre garde,  
avec le jour et la cause de leur arres-  
tation ; sous quelque nom qu'ils  
soient désignés dans le dit writ ; pour  
faire et recevoir ce que notre Juge  
en Chef, alors et là décidera à leur égard ; et vous appor-  
terez, alors et là ce writ.

Témoin, l'Honorable Thomas Reid, notre Juge en Chef,  
de la dite Cour, à Montréal, ce cinquième jour de Septem-  
bre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent trente-  
deux.

(Signé) JNo. DELISLE,  
G. C.

Pour copie conforme,

(Signé,) JOHN DELISLE.

G. C.  
J'ai